

COMMUNE D'ETRICHE

Membre de la Communauté de Communes Anjou Loir et Sarthe



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU LUNDI 2 FEVRIER 2026

Effectif statutaire : 19

Membres en exercice : 19

PRESENTS : AUDARD Virginie, BREHERET Emmanuel, CAMUS Emmanuel, DRANO Rodolphe, DUPUY-CHANET Marie-Laure, GAUDIN David, GESTRAUD Samuel, GRIMAUULT Jean-Louis, LAGLEYZE David, LAPEYRONIE Yann, PETIT Sabrina, RIGAUD Marie-Pierre, ROSEAU Sylvie, SAULGRAIN Henri, WARY Grégory

EXCUSE : DROUIN Véronique, STROESSER Delphine donne pouvoir à Virginie AUDARD

ABSENTS : AUGEREAU Line, JONET Nathalie

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE : Samuel GESTRAUD

REFERENCE DE L'ACTE : DCM 2026-19 DU 02-02

REGLEMENT DU CIMETIERE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la commission cimetière a travaillé sur le règlement du cimetière.

V AUDARD expose le règlement intérieur dans ses grandes lignes.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'approuver le règlement du cimetière.

Après un vote à main levée et à l'unanimité, le conseil municipal approuve le règlement du cimetière.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Suivent les signatures.

Extrait certifié conforme.

Etriché, le 3 février 2025

Secrétaire de Séance

Samuel GESTRAUD

Le Maire

David LAGLEYZE